

# Google à la veille de gagner son bras de fer Le Journal de Montréal

**NDLR: Crédit et remerciements Madame Louise Dubreuil, membre CIVBDL, pour le partage de cette nouvelle.**

Guy Fournier [guy.fournier@quebecormedia.com](mailto:guy.fournier@quebecormedia.com) :



**Pauvre Pascale St-Onge, nouvelle ministre du Patrimoine, ses meilleurs alliés sont en train de lui faire faux bond.**

La Loi sur les nouvelles en ligne (projet C-18) a reçu sa sanction royale le 22 juin dernier. Elle entrera en vigueur le 19 décembre.

Avant son adoption, la loi avait fait beaucoup parler d'elle.

Et elle continue.

Pour la plupart des gens – et même pour bon nombre de journalistes et de commentateurs – cette loi, c'est du chinois.

Et il y a de quoi !

La réglementation qui en découlera est plus lourde de conséquences que la loi elle-même.

En gros, la Loi sur les nouvelles en ligne oblige les géants du numérique à compenser les médias pour les nouvelles que ceux-ci recueillent à leurs frais et dont les géants tirent profit par la vente de publicité.

Avant même l'adoption de la loi, Meta a décidé de s'y soustraire pour revenir à sa vocation originelle : l'échange de nouvelles et de potins entre abonnés.

Fini pour ses deux créatures, Facebook et Instagram, la publication de liens pour accéder aux nouvelles des médias !

Si l'on veut savoir ce que publie Le Journal, La Presse+ ou l'information que diffusent TVA ou Radio-Canada, qu'on aille sur leur site !

En gros, la Loi sur les nouvelles en ligne oblige les géants du numérique à compenser les médias pour les nouvelles que ceux-ci recueillent à leurs frais et dont les géants tirent profit par la vente de publicité.

Avant même l'adoption de la loi, Meta a décidé de s'y soustraire pour revenir à sa vocation originelle : l'échange de nouvelles et de potins entre abonnés.

Fini pour ses deux créatures, Facebook et Instagram, la publication de liens pour accéder aux nouvelles des médias !

Si l'on veut savoir ce que publie Le Journal, La Presse+ ou l'information que diffusent TVA ou Radio-Canada, qu'on aille sur leur site !

En gros, la Loi sur les nouvelles en ligne oblige les géants du numérique à compenser les médias pour les nouvelles que ceux-ci recueillent à leurs frais et dont les géants tirent profit par la vente de publicité.

Avant même l'adoption de la loi, Meta a décidé de s'y soustraire pour revenir à sa vocation originelle : l'échange de nouvelles et de potins entre abonnés.

Fini pour ses deux créatures, Facebook et Instagram, la publication de liens pour accéder aux nouvelles des médias !

Si l'on veut savoir ce que publie Le Journal, La Presse+ ou l'information que diffusent TVA ou Radio-Canada, qu'on aille sur leur site !

## UNE LOI MAUDITE

À la suite de ce « coup de force » de Meta, plusieurs gouvernements du Québec et du Canada et quelques grands annonceurs institutionnels (mais quelques-uns seulement) ont mis fin à leur publicité sur Facebook et Instagram.

Meta n'en a pas souffert.

Cela n'a pratiquement rien changé à ses revenus faramineux.

Mais tel n'est pas le cas de nos médias.

Ils ont vite constaté que « leurs » nouvelles circulaient beaucoup moins et, surtout, qu'elles ne rejoignaient plus leur clientèle plus jeune, habituée à glaner son information sur Facebook et Instagram.

À la suite de ce « coup de force » de Meta, plusieurs gouvernements du Québec et du Canada et quelques grands annonceurs institutionnels (mais quelques-uns seulement) ont mis fin à leur publicité sur Facebook et Instagram.

Meta n'en a pas souffert.

Cela n'a pratiquement rien changé à ses revenus faramineux.

Mais tel n'est pas le cas de nos médias.

Ils ont vite constaté que « leurs » nouvelles circulaient beaucoup moins et, surtout, qu'elles ne rejoignaient plus leur clientèle plus jeune, habituée à glaner son information sur Facebook et Instagram.

Nos médias constataient, mais un peu tard, qu'ils s'étaient naïvement tirés dans le pied en faisant dès leur création la promotion constante et gratuite des réseaux sociaux.

À la suite du blocage de Meta, leur lectorat numérique a diminué de façon si sensible que plusieurs éditeurs souhaitent maintenant rien de moins que le rappel pur et simple de la loi maudite.

## GOOGLE SE MÉFIE DU CRTC

Les patrons de nos médias eux-mêmes sont à la veille de sortir le drapeau blanc

D'autant plus que Google laisse maintenant entendre qu'elle pourrait bien imiter Meta et mettre fin à la diffusion des liens aux nouvelles canadiennes.

Ces liens étant beaucoup plus importants pour Google qu'ils ne l'étaient pour Meta, tous ceux qui sont concernés – gouvernements, journalistes et éditeurs – se disaient que les choses finiraient par s'arranger, qu'après s'être fait tirer l'oreille, Google se plierait aux exigences de la loi et de la réglementation.

D'autant plus que Google laisse maintenant entendre qu'elle pourrait bien imiter Meta et mettre fin à la diffusion des liens aux nouvelles canadiennes.

Ces liens étant beaucoup plus importants pour Google qu'ils ne l'étaient pour Meta, tous ceux qui sont concernés – gouvernements, journalistes et éditeurs – se disaient que les choses finiraient par s'arranger, qu'après s'être fait tirer l'oreille, Google se plierait aux exigences de la loi et de la réglementation.

Si la direction de Google est consciente qu'elle doit en bonne partie son succès canadien à nos médias, elle n'est pas prête à boire la concoction réglementaire qu'on lui prépare dans les laboratoires obscurs du CRTC.

On veut bien se faire imposer une compensation minimale, mais on veut aussi s'assurer qu'il y aura un maximum.

Et on n'a que faire d'une négociation avec un nombre indéterminé de médias, sans compter d'autres conditions aussi complexes que nébuleuses.

Chez Google, on a d'autres chats à fouetter.

Au train où vont les choses, le géant n'aura pas à plier l'échine.

Les patrons de nos médias eux-mêmes sont à la veille de sortir le drapeau blanc.

Surtout ceux comme Le Devoir, le Globe and Mail et quelques autres qui avaient déjà des ententes financières avec Google.

Money talks!

*Recherche et mise en page par:*

*Michel Cloutier*

*CIVBDL*

*20231026*

*"C'est ensemble qu'on avance"*